

Bulgarie : à Moissac, une communauté bulgare résiliente face à la réélection du maire

Description

De longue date le maire sortant de Moissac, Romain Lopez, est hostile à la présence dans sa ville de plusieurs centaines d'ouvriers agricoles travaillant dans les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Il a confirmé cette position au cours de la campagne des élections municipales 2026, notamment lors du grand débat du 1^{er} tour organisé par France Télévision. Face à cette hostilité, au cours des derniers mois de nombreux Bulgares vivant la majeure partie de l'année dans cette commune se sont inscrits sur les listes électorales de Moissac, afin de faire entendre leur voix.

Malgré ces efforts civiques et le déplacement significatif d'électeurs bulgares lors du premier tour des élections (90 à 100 selon la communauté), le maire a été réélu avec plus de 62 % des voix. En 2020, il avait déjà été élu avec 62,5 %, mais seulement au second tour. Malgré la défaite de la liste d'union de la gauche sur laquelle il figurait en bonne place, Ignat Bonchev, un des plus anciens ouvriers agricoles bulgares de la ville, se dit fier d'avoir milité auprès des autres membres de la liste en vue d'une politique locale plus inclusive. La communauté bulgare locale semble presque indifférente à la réélection de l'édile. Les résultats n'ont pas suscité un vent de panique chez les familles expatriées comme il y a 6 ans.

Pourtant, le maire souhaite favoriser l'activité de travailleurs saisonniers marocains, placés auprès d'employeurs seulement pour la saison et repartant aussitôt leur travail effectué. Malgré cette volonté politique, pour l'heure les ouvriers bulgares se font encore embaucher par des employeurs agricoles dans un rayon de plus d'une centaine de kilomètres. Ainsi, ils restent ancrés à Moissac.

Cette expérience électorale ayant permis aux ouvriers de prendre conscience de leur poids électoral, de nouveaux électeurs bulgares pourraient se faire connaître auprès du service d'état-civil de la commune au cours des prochains mois, afin de faire respecter leurs droits civiques en tant que ressortissants communautaires. Cependant, d'ici 2032, prochain scrutin pour les élections municipales, certains de ces inscrits, s'adaptant à l'offre de main-d'œuvre, auront probablement quitté Moissac pour une commune de la région, pour la Bulgarie ou un autre pays d'émigration. Ainsi, le poids de cet électorat local pourrait varier en fonction des mobilités et de l'intérêt de ce dernier à se mobiliser pour défendre ses droits.

Sources : *Entretien avec des membres de la communauté, CIReB.*

date créée

11/04/2026

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre